



## République et Canton du Jura

### Un territoire non urbain peut aussi miser sur des transports publics de qualité



La nouvelle Loi sur les transports publics (LTP) de la République et Canton du Jura fixe le principe de l'élaboration d'une Conception directrice des transports publics (CDTP) et en définit le cadre et la portée.

L'élaboration de cette CDTP a été confiée à l'équipe RR&A - Team+. La mission consistait à établir un diagnostic partagé, définir sur cette base les principes directeurs de la politique cantonale en matière de transports publics, puis transcrire ces principes directeurs en une stratégie d'actions opérationnelle.

Une caractéristique de la CDTP est d'être à la fois un outil :

- ▶ de conduite politique, liant les autorités entre elles autour d'objectifs partagés,
- ▶ de planification, coordonnant l'action des administrations,
- ▶ de communication, présentant à la population et aux partenaires l'orientation voulue du développement des transports publics.

Elle a ainsi été débattue dans le cadre d'ateliers ouverts à l'ensemble de la société civile, et fait l'objet d'une large consultation avant sa validation par le Parlement.

La stratégie proposée a été déclinée en cinq grands domaines d'action :

- ▶ les principes d'organisation et de développement de l'offre,
- ▶ la commercialisation de l'offre (approche tarifaire, promotion),
- ▶ les politiques d'appui (aménagement du territoire, aménagement local),
- ▶ la planification de l'offre (processus, structures, coordinations),
- ▶ le financement (investissements, exploitation, promotion).

La stratégie vise à consolider et élargir la dynamique très réjouissante du développement des transports publics (+57% d'offre en 10 ans) et de son utilisation (+57% de fréquentation et part modale passant de 13% à 21% en 10 ans, taux de couverture des charges par les recettes de 35%), et ce sur un territoire pourtant peu urbain (seulement deux localités de plus de 5'000 habitants) avec une démographie cantonale modeste (un peu plus de 70'000 habitants) et stable (+4% en 10 ans).

Ainsi, l'une des grandes ambitions de la CDTP est la mise en oeuvre d'un "RER Jura" cadencé, appelé à orienter et soutenir le développement du canton, ainsi qu'à mieux le connecter aux grandes agglomérations et aux réseaux (inter-)nationaux.

**Conception directrice des transports publics de la République et canton du Jura**

**Maître d'ouvrage**

République et canton du Jura,  
SDT - Section de la mobilité et des transports